

Le conservatoire de la Lozère,
avec ses douze antennes pédagogiques
réparties sur le département,
propose un enseignement artistique et
culturel qui allie un apprentissage
instrumental ou vocal, pratique collective,
orchestres à l'école et diffusion publique.

Cet enseignement est enrichi par le travail
mené au sein des écoles, crèches,
établissements sociaux,... par une équipe
d'intervenants en musique, danse et théâtre.

Les antennes pédagogiques

La Canourgue : Collège Sport Nature
Chanac : Salle Saint Jean-Baptiste
Florac-Trois-Rivières : La Genette Verte
Grandrieu : Mairie
Langogne : Maison des Associations
Marvejols : La Bergerie (2 bd Aurelle de Paladines)
Massegros-Causses-Gorges : Village
Mende : Ecole de Musique (13 bd Britexte)
Meyrueis : Gymnase municipal
Pont de Montvert Sud Mont Lozère : Mairie
Gorges du Tarn Causses : UPP Pierre-Delmas
Villefort : Ecole Publique

Disciplines enseignées

Bois

Flûte traversière, Clarinette, Saxophone

Cuivres

Trompette/Cornet, Cor, Trombone, Tuba

Cordes

Alto, Violon, Violoncelle

Instruments polyphoniques

Piano, Orgue, Guitare

Voix

Chant, Technique vocale

Musiques actuelles

Guitare électrique, Basse, Synthétiseur, Batterie

Musiques traditionnelles

Accordéon diatonique, Cabrette

Eveil musical

pour les enfants de 5 et 6 ans

Formation musicale

à partir de 7 ans

Ensembles, Orchestres, Musique de chambre

Ateliers

Musique traditionnelle, Jazz, Rock, Pop, Chansons

Chorales enfants, adolescents, adultes

Interventions en milieu scolaire

Musique, Danse et Théâtre

Orchestres à l'école

Ecole Départementale de Musique de Lozère

Conservatoire à Rayonnement Intercommunal



Création graphique /// Marianne Pasquet - www.atelier-de-marianne.com


lozère
ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE


Liberté • Egalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère
Culture
Communication


lozère
LE DÉPARTEMENT

13, boulevard Britexte - 48000 MENDE
T. 04 66 65 13 38 e-mail > edml48@wanadoo.fr
site internet > www.edml48.fr

2023-2024

Ecole Départementale de Musique de Lozère

L'Equipe

L'Administration /

Eric Parra : Directeur
Brigitte Viguier : Directrice administrative
Karine Brassac : Chargée de l'accueil
Adrian Martinez : Chargé de la coordination de l'action culturelle et de la gestion des studios

Les Enseignants /

Guilhem Almerge : Guitare
Frédéric Anthouard : Guitare
Nadia Besseron : Intervenante Musique, Formation Musicale, Chorale Enfants
Guillaume Blanc : Violon
Michel Blanc : Batterie
Mathieu Bleuse : Piano
Aloÿse Brosse : Formation Musicale, Chorale Enfants
Christophe Chaumette : Intervenant Théâtre
Jean Crozat : Trompette
Philippe Cuny : Orgue
Eric De Kermadec : Formation Musicale, Guitare
Hugo De Kermadec : Guitare, Basse
Alain Desvoies : Saxophone
Lucile Dupla : Chorale Adolescents
Michel Duquesne : Trombone, Tuba
Aude Escudier : Violon, Direction de l'Orchestre
Sylvain Gerbal : Formation Musicale
Didier Hanot : Batterie
Raphaël Itam : Piano, Formation Musicale
Emilie Julien : Formation Musicale
Patrice Lafoux : Guitare
Muriel Marie-Auge : Intervenante Danse
Céline Marti : Violon, Guitare, Eveil Musical
Adrian Martinez : Batterie
Marie Monnier : Accordéon Diatonique
Hervé Morel : Batterie, Batucada
Stéphanie Navecth : Chant, Technique vocale
Laure Pelaprat : Intervenante Danse
Frédéric Pialeport : Intervenant Musique, Guitare, Chef de Choeur
Stanislas Pierrel : Guitare
Pascal Pittorino : Guitare, Basse
Lila Poucet : Clarinette, Formation Musicale
Nathalie Rebotier-Guyot : Piano
Jean-Claude Rocher : Cabrette
Pierre Sargousse : Flûte Traversière
Anne Tixier : Violoncelle, Chorale Enfants
André Van Thienen : Synthétiseur, Intervenant Musique
Chloé Verjus : Clarinette
Laure-Odile Vernet : Piano
Sarah Vuarin : Violon

Tarifs forfaitaires de l'enseignement

Les tarifs tiennent compte de la formule de cours, du lieu de domicile et comprennent l'adhésion de l'EDML à la SEAM.

- Tarif 1 : Chorales enfants - Chorales adolescents
Tarif 1 bis : Chorales adultes*
Tarif 2 : Enfants (éveil, Cours-Ateliers, Formation Musicale seule)
Tarif 3 : Enfants (cursus : instrument + Formation Musicale + pratiques collectives)
Tarif 4 : Adultes* (cursus : instrument + pratiques collectives)
Tarif 5 : Adultes* (Cours-Ateliers, Formation Musicale seule)
Tarif 6 : Pratique collective ou amateur seule

*Adulte : personne ayant atteint l'âge de 18 ans et n'étant plus scolarisée

Conditions générales de paiement

Modalités de paiement :

En 2 fois : 50% au 1^{er} trimestre et 50% au 2^{ème} trimestre avec la possibilité de payer par internet ou en espèces dans un bureau de tabac agréé (QR code)

Mensuellement : le paiement se fait par prélèvement automatique. Pour cela il suffit de joindre une autorisation de prélèvement bancaire accompagnée d'un RIB à votre dossier d'inscription ou de réinscription.

Un abattement est consenti uniquement pour les tarifs 3 et 4 lors de plusieurs inscriptions dans une même famille (parents-enfants) :
2^{ème} inscription : - 45 €
3^{ème} inscription : - 75 €
4^{ème} inscription : Gratuite

Le tarif "deuxième discipline" s'applique pour chaque inscription dans une discipline instrumentale supplémentaire (soumise à condition), et sera d'un montant de 215 € (communes adhérentes) ou 230 € (communes non adhérentes). Il s'ajoutera au tarif initial. Aucun abattement ne sera consenti sur ce tarif.

Les chèques "culture/loisirs" du Pass'jeunesse du département ainsi que le "Pass' Culture" du ministère de la Culture sont acceptés comme moyens de règlement.

Les demandes d'inscription s'effectuent en ligne via le site : <https://edml.lozere.fr>

Tarifs pour les habitants des communes adhérentes :

Tarif 1 : 100 €	Tarif 4 : 430 €
Tarif 1 bis : 105 €	Tarif 5 : 215 €
Tarif 2 : 170 €	Tarif 6 : 180 €
Tarif 3 : 315 €	

Tarifs pour les habitants des communes non-adhérentes :

Tarif 1 : 140 €	Tarif 4 : 630 €
Tarif 1 bis : 150 €	Tarif 5 : 360 €
Tarif 2 : 225 €	Tarif 6 : 180 €
Tarif 3 : 515 €	

Tarifs de prêt des instruments

L'EDML met, selon les disponibilités, des instruments à disposition des nouveaux élèves, moyennant une participation financière et l'obligation de souscrire une assurance de son choix :

- Flûte traversière, Clarinette, Accordéon Diatonique, Cornet/Trompette, Violon : 14 €/mois
- Saxophone, Violoncelle, Tuba : 23 €/mois

Communes adhérentes

Bourgs-sur-Colagne - Grèzes - Marvejols - Montrodat
Recoules de Fumas - Le Rozier - Saint-Bonnet de Chirac - Saint-Léger de Peyre.

Communautés de Communes adhérentes

CC Aubrac-Lot-Causse-Tarn
CC des Cévennes au Mont-Lozère
CC Coeur de Lozère
CC Gorges-Causse-Cévennes
CC du Haut-Allier
CC Mont-Lozère
CC Randon-Margeride

